



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DONAT

Séance extraordinaire des membres du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Donat tenue au lieu ordinaire des séances le **29 août 2019 à 19 h 30** à laquelle sont présents et forment quorum sous la présidence du maire Joé Deslauriers, les conseillers Louis Dubois, Luc Drapeau, Stéphanie Dionne, Marie-Josée Dupuis.

La greffière adjointe Stéphanie Russell est également présente.

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Adoption des procès-verbaux (aucun)**
- 4. Finances**
 - 4.1 Aucun
- 5. Administration générale**
 - 5.1 Aucun
- 6. Urbanisme et Environnement**
 - 6.1 Adoption du Règlement 19-1037 modifiant la carte 10 du Règlement numéro 15-923 relatif au plan d'urbanisme et de développement durable de la Municipalité de Saint-Donat afin de créer une affectation du sol PB (affectation publique), BD (habitation basse densité) et MD (habitation de moyenne densité) à l'intérieur du périmètre d'urbanisation
 - 6.2 Adoption du second projet de Règlement 19-1038 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 15-924 visant la création de la zone UR-H31 à l'intérieur de la zone UR-H11 et UR-C7
 - 6.3 Avis de motion pour modifier certaines dispositions du Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925 visant à ajouter des dispositions sur les permis de construction des fondations pour certains projets résidentiels et commerciaux
 - 6.4 Adoption du projet de Règlement 19-1046 modifiant certaines dispositions du Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925 visant à ajouter des dispositions sur les permis de construction des fondations pour certains projets résidentiels et commerciaux
 - 6.5 Avis de motion pour modifier certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 15-924 visant la création de la zone VR-22 à l'intérieur de la zone VR-6
- 7. Loisirs, Vie communautaire et Communications**
 - 7.1 Aucun
- 8. Travaux publics et Parcs**
 - 8.1 Octroi de mandat pour la réalisation de l'inspection télévisée des conduites d'égouts sanitaires par caméra télétractée, dans le cadre d'un plan d'intervention pour l'année 2018
- 9. Sécurité incendie et sécurité civile**
 - 9.1 Aucun
- 10. Divers**
 - 10.1 Aucun
- 11. Période d'information**
- 12. Période de questions**
- 13. Fermeture de la séance**

1. Ouverture de la séance

La greffière adjointe constate et mentionne que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal du Québec à tous les membres du Conseil.

Le maire et président Joé Deslauriers procède à l'ouverture de la séance.

Il est à noter que le maire fait le choix de ne pas voter, à moins d'indication contraire.

2. Adoption de l'ordre du jour

19-0829-404 Il est proposé par Stéphanie Dionne et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour comme déposé.

3. Adoption des procès-verbaux (aucun)

6. Urbanisme et Environnement

6.1 Adoption du Règlement 19-1037 modifiant la carte 10 du Règlement numéro 15-923 relatif au plan d'urbanisme et de développement durable de la Municipalité de Saint-Donat afin de créer une affectation du sol PB (affectation publique), BD (habitation basse densité) et MD (habitation de moyenne densité) à l'intérieur du périmètre d'urbanisation

19-0829-405 Proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers que le *Règlement numéro 19-1037 modifiant la carte 10 du Règlement numéro 15-923 relatif au plan d'urbanisme et de développement durable de la Municipalité de Saint-Donat afin de créer une affectation du sol PB (affectation publique), BD (habitation basse densité) et MD (habitation de moyenne densité) à l'intérieur du périmètre d'urbanisation* soit et est adopté comme déposé.



6.2 Adoption du second projet de Règlement 19-1038 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 15-924 visant la création de la zone UR-H31 à l'intérieur de la zone UR-H11 et UR-C7

19-0829-406 Proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers que le second projet de *Règlement 19-1038 modifiant certaines dispositions du règlement de zonage numéro 15-924 visant la création de la zone UR-H31 à l'intérieur de la zone UR-H11 et UR-C7* soit et est adopté comme déposé.



6.3 Avis de motion pour modifier certaines dispositions du Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925 visant à ajouter des dispositions sur les permis de construction des fondations pour certains projets résidentiels et commerciaux

Avis de motion est donné par Louis Dubois à l'effet qu'un projet de règlement modifiant certaines dispositions du *Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925* visant à ajouter des dispositions sur les permis de construction des fondations pour certains projets résidentiels et commerciaux sera adopté lors de la présente séance du conseil municipal.

6.4 Adoption du projet de Règlement 19-1046 modifiant certaines dispositions du Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925 visant à ajouter des dispositions sur les permis de construction des fondations pour certains projets résidentiels et commerciaux

19-0829-407

Proposé par Louis Dubois et résolu à l'unanimité des conseillers que le projet de *Règlement numéro 19-1046 modifiant certaines dispositions du Règlement sur les permis et certificats numéro 15-925* visant à ajouter des dispositions sur les permis de construction des fondations pour certains projets résidentiels et commerciaux soit et est adopté comme déposé.



6.5 Avis de motion pour modifier certaines dispositions du Règlement de zonage numéro 15-924 visant la création de la zone VR-22 à l'intérieur de la zone VR-6

Avis de motion est donné par Luc Drapeau que lors d'une prochaine séance du conseil municipal un règlement sera présenté pour modifier certaines dispositions du *Règlement de zonage numéro 15-924* visant la création de la zone VR-22 à l'intérieur de la zone VR-6.

8. Travaux publics et Parcs

8.1 Octroi de mandat pour la réalisation de l'inspection télévisée des conduites d'égouts sanitaires par caméra télétractée, dans le cadre d'un plan d'intervention pour l'année 2018

19-0829-408

Attendu l'appel d'offres sur invitation pour l'inspection télévisée des conduites d'égouts sanitaires par caméra télétractée pour l'année 2019 envoyé le 18 juillet 2019;

Attendu l'ouverture des 5 soumissions reçues et de leur analyse;

Attendu que les travaux ne peuvent être reportés et sont prévus dans le plan d'intervention 2016-2020;

Attendu que des coûts supplémentaires de pompage, de dérivation et d'alésage d'obstruction ne peuvent être prévus et qu'ils relèvent de problématiques devant être résolues;

Attendu la recommandation du directeur du Service des travaux publics et des parcs en date du 9 août 2019;

À ces faits, il est proposé par Stéphanie Dionne et résolu à l'unanimité des conseillers :

1. d'octroyer le mandat d'inspection télévisée des conduites d'égouts sanitaires par caméra télétractée, le nettoyage des conduites et l'inspection des regards (2019-AOI-TPP-13) à l'entreprise EBI Envirotech Inc. pour un montant de 17 178,88 \$ plus les taxes applicables, laquelle constitue la plus basse soumission conforme reçue dans le cadre de cet appel d'offres;
2. de prévoir un budget supplémentaire maximal de 4 500 \$ avant toutes taxes pour pallier les travaux possibles de pompage, de dérivation et d'alésage d'obstruction, ces travaux se chiffrant respectivement à 216,65 \$ de l'heure et 380,27 \$ de l'heure et que les toutes les sommes nécessaires pour ce faire soient prélevées au surplus accumulé non affecté et qu'elles soient déposées au poste budgétaire 02-415-00-419;
3. que la résolution numéro 19-0819-397 soit et est abrogée.

11. Période d'information



12. Période de questions

1. Suzanne Brouillet : précisions sur le point 8.1.

13. Fermeture de la séance

19-0829-409 Il est proposé par Marie-Josée Dupuis et résolu à l'unanimité des conseillers de lever la présente séance. Il est alors 19 h 50.

Joé Deslauriers
Maire

Stéphanie Russell
greffière adjointe